

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 18 octobre 2023

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent dans la salle polyvalente de la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Merci à ceux qui apprécient nos actions et informations de diffuser nos comptes rendus à leurs connaissances en indiquant qu'ils peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier ou par mail avec leur nom et adresse à Philippe Vindras (president.cdqcentrelyon4@mailo.com) ou Sophie Barre (Sophie.Barre@mairie-lyon.fr).

Membres du bureau

Présents :

Catherine Belous(SEC), Olivier Bossavy, Jean-Loup Clément (Vice-Président), Gérard Crimier(ASS), Marie-Noëlle Dumonal, Michèle Lacroix (CIL), Claire Lhermet, Mireille Ogier, Philippe Vindras (Président).

Absents :

Laetitia Deloupy, Valérie Schell

Membres du conseil de quartier

Hubert Cuypers, Antoine lafrate, Lucien Orange, Alain Pegon, Jean-Jacques Renard, Anne-Marie Ricotta.

Matthieu Arrondeau, l'élu référent du conseil de quartier 4^{ème} centre, est présent.

Matthieu Arrondeau est par ailleurs le 4^{ème} adjoint de l'arrondissement. Il est en charge de l'économie de proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

1. Présentations et discussion sur la pollution de l'air

Une heure trente a été consacrée à la pollution de l'air et à ses effets délétères sur la santé. Gérard Françon, président de l'Association Air des Lyonnais, a gracieusement accepté de nous faire une présentation des différentes pollutions de l'air et de leurs dangers.

Son diaporama, très complet, est en pièce jointe. Il comprend des présentations

- de l'association l'Air des lyonnais et de son histoire (diapos 2 & 3),
- de l'origine et des dangers des différents polluants (dispos 4 à 6),
- de l'évolution du taux de particules fines et du NO2 à Lyon depuis 2011 (7 à 9).
- de l'impact sanitaire de la pollution de l'air intérieur et extérieur (10),
- de la qualité de l'air à la Croix-Rousse (11-13)
- de la pollution de l'air intérieur (15)

La diapositive 14 est consacrée aux sources d'information, notamment

- L'application Air to Go d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes avec une version smartphone et une version PC qui montrent en temps réel l'état de l'air extérieur quasiment en temps réel et à l'endroit que vous souhaitez dans la région.

- Le bulletin publié sur France 3 Lyon chaque jour vers 19H20, juste après le bulletin météo local, affiche une carte d'Atmo Au-RA avec des commentaires sur les éventuelles sources de pollution.
- Le site <https://www.airtogo.fr/air/lyon>
- Le site <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/air-commune/Lyon/69123/indice-atmo>
- Le site de l'association l'air des Lyonnais (<https://airdeslyonnais.fr/>)

Philippe Vindras a complété la présentation de Gérard Françon par quelques diapos illustrant ce que chacun peut faire pour réduire les effets de la pollution sur sa santé les jours où les sites d'information indiquent un indice dégradé ou mauvais pour un ou plusieurs polluants.

Comme on l'entend sans arrêt sur les ondes, il faut réduire ses activités physiques (ménage, course, sport,...) ou éviter de les faire quand et où la pollution est maximale. Le problème, c'est que les variations de la quantité de pollution selon l'heure et le lieu dépendent du polluant.

- Les particules fines (le polluant le plus dangereux) sont plus abondantes aux moments où la circulation est dense (6h-9h et 17h-20h) et augmentent le soir en raison du chauffage domestique. Elles sont plus abondantes à proximité des grands axes de circulation et en ville - mieux vaut rester sur le plateau ☺ si on ne peut pas aller à la campagne.
- Le dioxyde d'azote NO₂ a des pics importants aux moments où la circulation est dense (6h-9h et 17h-20h). Sa répartition est la même que les particules fines : plus on est loin de la circulation, mieux on se porte.
- L'ozone a des variations complètement différentes. Sa densité est minimale en début de matinée puis augmente avec la chaleur. Les taux d'ozone sont un peu moins élevés en ville qu'à la campagne (et beaucoup moins qu'en montagne).

2. Point sur l'activité des différentes commissions

Les commissions regroupent un certain nombre de personnes pour agir sur un sujet commun. Ces groupes sont relativement informels : de nouvelles commissions peuvent être créées à tout moment dès lors que plusieurs personnes le souhaitent d'autres peuvent être supprimées.

2.1. Commission « Vogue » (Réf. Jean-Loup Clément)

La commission se réunit les 3èmes vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)

La commission vogue a organisé une réunion publique à la MdA le 17 octobre. Cette réunion a montré qu'un grand nombre de Croix-Roussiens, dont des résidents près du Gros Caillou, souffraient des nuisances sonores et des incivilités générées par la Vogue. Jean-Loup Clément a incité chaque résident concerné à faire un recours personnel auprès de la Mairie de Lyon en détaillant les préjudices subis et en indiquant le dédommagement qu'il souhaite recevoir.

Il a été constaté que sur certaines attractions des vapoteuses se trouvaient parmi les gains alors que l'on essaye d'en réduire l'usage auprès des jeunes.

2.2. Commission « Handicaps visibles et invisibles »

Les commissions « Handicaps » des différents CDQ se sont regroupées en une seule commission inter-quartier dont les réunions se tiendront tous les 1ers lundi du mois à 14h à la MDA.

Pas de compte-rendu de la dernière réunion.

2.3. Commission « Culture et événements » (Référente Valérie Schell)

La commission se réunit les 1ers lundis du mois de 18h30 à 20h à la MdA (salle 1).

Une animation impliquant des commerçants de la Croix Rousse est en train d'être planifiée en décembre place Tabareau.

2.4. Commission « Prix du livre des lecteurs du quartier » (Réf. Marie-Noëlle Dumonal)
La commission se réunit les 3èmes vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)

Le vote des lecteurs pour le prix aura lieu lors d'une soirée avec buffet et animation le 19 octobre à la MdA.

3. Questions diverses

3.1. Eclairage de la place Tabareau

Des riverains se plaignent de l'éclairage trop puissant de cette place. Les lampadaires sphériques éclairent le ciel, les immeubles et la place. Malgré l'extinction des 3 lumières au centre de la place en fin de soirée, celle-ci reste encore assez éclairée pour permettre aux joueurs de continuer leurs parties bien après minuit, créant ainsi des nuisances sonores qui peuvent parfois être à la limite du supportable.

Y a-t-il un moyen de réduire l'intensité de l'éclairage de la place Tabareau ? L'Arrêté Municipal concernant la Vogue mentionne à l'article 7, § 3, qu'après 20h la lumière des « phares » doit être orientée vers le sol... pourquoi ceci ne pourrait-il pas s'appliquer aussi place Tabareau ?

3.2. Circulation sur la place Tabareau

Le virage à 90° entre les N° 21 et 20 de la place provoque assez régulièrement des problèmes de circulation parce que des poids lourds ne peuvent prendre le virage à gauche et sont obligés de faire une longue marche arrière. Ne pourrait-on pas signaler à l'entrée de la Place Tabareau que celle-ci est interdite aux poids lourds ?

3.3. Revêtement de l'Avenue Cabias

Olivier Bossavy s'étonne qu'un post de Bruno Bernard sur Facebook concernant le réaménagement de la rue Garibaldi mentionne « ...un revêtement de sol clair et une végétalisation massive pour s'adapter aux pics de chaleur... ». Le président de la Métropole glorifie les sols clairs alors que ceci n'est visiblement pas l'option qui a été choisie pour le revêtement de l'Avenue Cabias !

Fin de la séance: 22h00

Compte-rendu rédigé par Olivier Bossavy et Philippe Vindras

Prochaine réunion mercredi 15 novembre à 20h en salle 4 de la MdA.